MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
MUNICIPALITY OF

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 470-2025

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Bolton-Ouest, qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 470-2025 sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le jeudi 29 mai 2025 à 9 h, à l'hôtel de ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest.

Le projet de règlement 470-2025 a pour objet de financer les travaux de remplacement du ponceau #5038 situé sur le chemin Glen, incluant les coûts connexes et les frais incidentaux. Ce règlement prévoit un emprunt pour en défrayer les coûts.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture ou en faire la demande par courriel.

Donné à Bolton-Ouest, ce 22 mai 2025.

Mme Léa Laplante,
Directrice générale et greffière-trésorière